



CONTACTS PRESSE

Didier AUBERT | 06 10 66 24 21 | didier.aubert@cfdtcheminots.org
Sébastien MARIANI | 06 86 06 65 39 | sebastien.mariani@cfdtcheminots.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | LE 12 JUIN 2018

GRÈVE SNCF & EXAMENS DU BAC

LA CFDT CHEMINOTS FACILITERA LE DÉPLACEMENT DES BACHELIERS

Après avoir consulté ce jour ses structures en Conseil national, la CFDT Cheminots a décidé d'agir en responsabilité en facilitant le déplacement des bacheliers durant la période des examens du BAC qui aura lieu la semaine prochaine. Dans ces conditions, la CFDT appelle les cheminots à assurer le service des trains du quotidien pour les dates du 18 et 22 juin 2018 afin de permettre le bon acheminement des lycéens sur leurs lieux d'examens.

Cette décision de bon sens est la démonstration de la responsabilité des militants **CFDT**, qui soutiennent les préoccupations des lycéens durant cette période. Ce choix ne remet en aucun cas en cause la participation de la **CFDT** au mouvement unitaire décidé par l'intersyndicale. La **CFDT** reste pleinement mobilisée et fait preuve de responsabilité, ce qui n'est ni le cas du patronat ni celui de la direction de la SNCF, qui n'ont rien proposé à ce jour de nature à faire cesser les mouvements. Dans un contexte de réforme marathon voulue par le gouvernement et la direction du Groupe public ferroviaire, la **CFDT** prend acte de l'adoption de la loi par la CMP au Parlement. Il incombe désormais au patronat d'apporter des réponses rapides aux préoccupations sociales des cheminots.

LA CFDT INVITE

- ➔ le patronat ferroviaire à se montrer à la hauteur des enjeux pour permettre la construction d'une convention collective ferroviaire de haut niveau et qui ne se fasse pas au détriment des aspects sociaux ;
- ➔ la direction de la SNCF à mesurer l'ampleur de la crise de confiance au sein du Groupe public et à prendre des mesures immédiates permettant de restaurer un dialogue social favorable. ●●

La **CFDT** a fait beaucoup de propositions qui restent dans l'attente d'une réponse. En l'absence de quoi, le patronat ferroviaire en général et la direction de la SNCF en particulier porteront l'entière responsabilité dans la poursuite d'un conflit déjà supérieur à deux mois. ●●

